6.2a Plan Local d'Urbanisme

Commune de Roquettes

Annexe sanitaire - Réseau d'Adduction d'Eau Potable

PREMIERE REVISION

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal le 17 décembre 2013

Bâti cadastré

Bâti non cadastré

AEP : Réseau de canalisations

1 : 2 500

50 25 0 50 100 150 200 Mètres

Sources : DGFIP© CADASTRE
Projection : RGF93-CC43

Carroyage : les chiffrements en noir correspondent aux coordonnées métrique du Lambert93-CC43 associé au système géodésique français RGF93. Les chiffrements en bleu correspondent aux coordonnées métrique du Lambert 93 associé au système géodésique français RGF93